



DISTRICT PARISIEN
DE FOOTBALL

JOURNAL NUMÉRIQUE

PARIS
24 MARS 2022
NUMÉRO // 24



La FIA du DISTRICT

MARS 2022



www.district75foot.fff.fr



@d75foot

SOMMAIRE

RUBRIQUES

Actualités

Tournoi E-FOOT

Informations

Formations

Procès-Verbaux

Annexes



COMMISSIONS DE LA SEMAINE

Commission d'Organisation des Compétitions





eFoot



E-CLUB FFF

METS TON CLUB SUR LA CARTE

Représente ton club dans la compétition eFoot
de la Fédération Française de Football.

Affronte les joueurs de la France entière jusqu'à la

GRANDE FINALE À CLAIREFONTAINE

LE 21 MAI 2022

TOURNOI E-FOOT



La compétition E-FOOT se termine cette semaine, avec 52 participants inscrits, 22 clubs représentés.

L'accueil des finalistes a eu lieu le Mercredi 23 Mars 2022 dans les locaux du District 75. Un espace de jeux a été installé spécialement pour l'évènement avec un buffet et un espace interview.

Le Président a remis les coupes et les cartes cadeaux NIKE d'une valeur de 150€ pour le premier, 100€ pour le deuxième et 50€ pour le troisième.

Les quarts de finale se sont succédés puis les demi-finales et la petite finale pour obtenir la 3e place et enfin la grande finale.

Les 3 premiers du tournoi sont qualifiés pour le tour régional qui sera organisé par la LPIFF, ils affronteront les vainqueurs des autres Districts de l'Île-de-France.

Merci
à tous les
participants



FIA

Formation Initiale Arbitre



La dernière FIA organisée au District 75 a été un grand succès. Durant le week-end du 18-19 Mars. Grâce à l'engagement de l'ensemble du pôle formation et de son président, la CDA a formé 28 nouveaux arbitres prêts à officier sur les terrains du District. Cette formation a été ouverte par un invité de prestige en la personne de Monsieur Alain SARS.

Lors de son discours d'introduction Monsieur Alains SARS, membre de la Direction Technique de l'Arbitrage, a mis l'accent sur l'arbitrage en tant que passion. C'est également cette idée qu'essaye de transmettre le pôle formation durant les exercices théoriques organisés au District, et les exercices pratiques qui se sont déroulés sur le terrain.

Maniement des drapeaux, utilisation du sifflet, gestion des conflits, déplacement sur le terrain...autant de découvertes et de nouvelles pratiques à apprendre pour ces 28 candidats, filles et garçons.

Parmi ces nombreux candidats 4 de l'association **Kabubu** qui œuvre à l'intégration des réfugiés par le sport et qui collabore avec la FFF.

Après l'examen théorique, place au grand début sur les terrains. Souhaitons bon courage à ces nouveaux arbitres pour le début de cette belle aventure.

Si vous voulez en savoir plus sur le déroulé de la formation, vous pouvez visionner cette vidéo de la FFF : [Une formation à l'arbitrage passion et intégration | FFF 2022 - YouTube](#)

EVENEMENT de la SEMAINE

Détection

U14

L'équipe technique d'Anthony FOURNIER a mené la deuxième partie de la détection U14.

58 joueurs étaient présents représentant les clubs suivants : OLYMPIQUE MONTMARTRE, ES 16, LA CAMILLIENNE, TROPS FC, SOLITAIRE PARIS EST FC, LA SALESIENNE DE PARIS, CHAMPIONNET SPORT, PARISIENNE ES, PARIS 13 ATLETICO, CFFP, ACP 15.

Plusieurs matches 11 contre 11 avec plusieurs changements de joueurs pour évaluer le niveau de chacun.

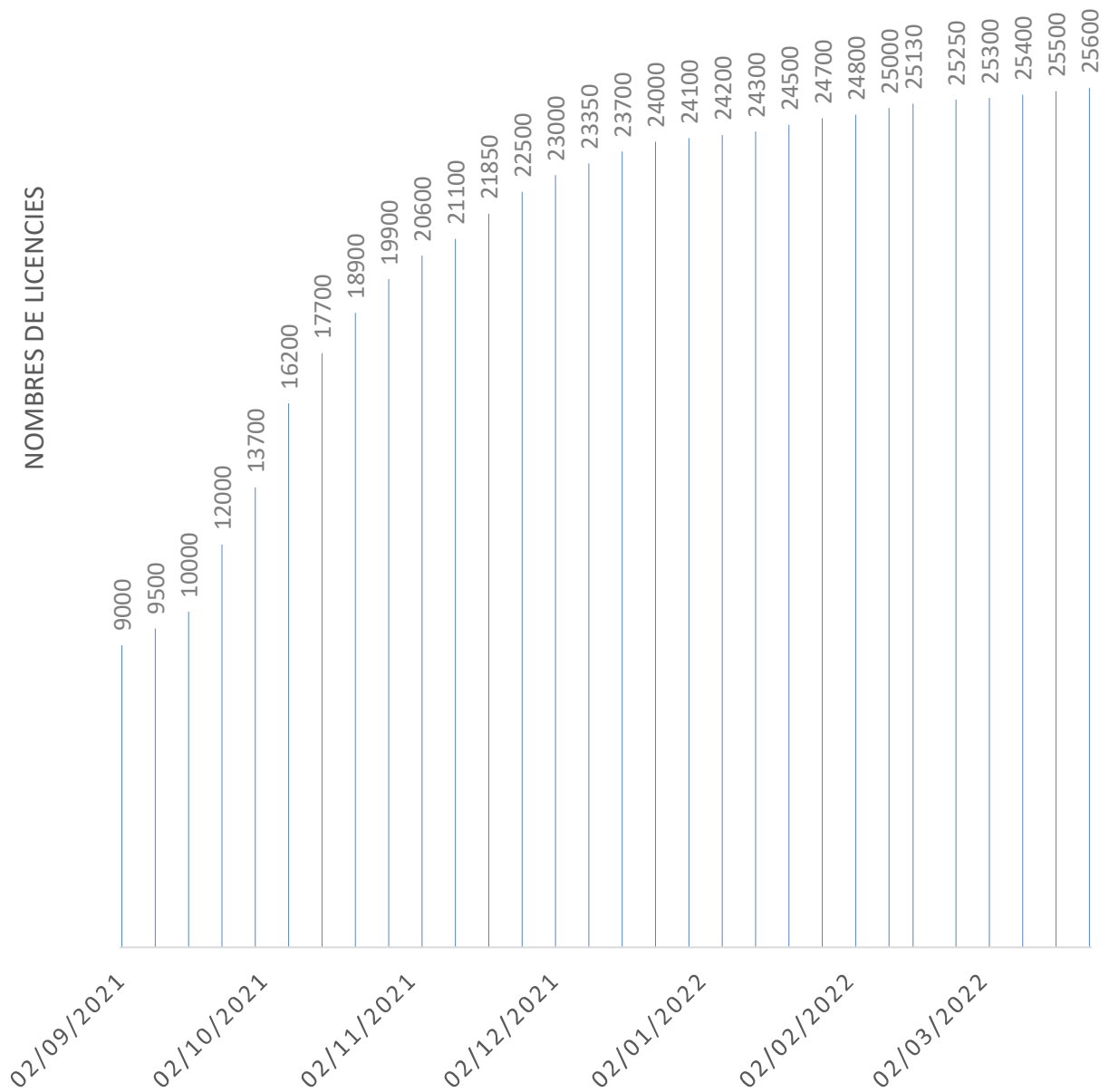
Les joueurs ont fait preuve d'enthousiasme, de détermination et de motivation pour faire de cet après-midi un bel instant de football.



SAISON 2021-2022

LE NOMBRE DE LICENCIÉS ET LICENCIÉES

Le District Parisien est fier d'avoir dépassé la barre des 25000 licenciés et licenciées.



25600

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS SPORTIFS D'EXCELLENCE (CHASE) POUR ARBITRES

Le District Parisien en partenariat avec
l'Académie de Paris et l'UNSS lance
la première classe CHASE
Spécifique Arbitrage !

Tu es passionné(e) de football, licencié(e) ou non
l'arbitrage de haut niveau t'intéresse ?

CES CLASSES SONT FAITES POUR TOI !

Conditions :

- Avoir minimum 14 ans pour les collégien(ne)s
- Entrer en seconde pour les lycéen(ne)s



PARTENAIRES

CONTACT

Article 11. – Les Obligations.

11.1 - Equipes obligatoires

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
- 3 équipes de jeunes à 11 dont 1 équipe U18 (ou U19 si cette dernière dispute le Championnat National U19), 1 équipe U16 (ou U17 si cette dernière dispute le Championnat National U17) et 1 équipe U14.

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des 3 équipes de jeunes susvisées.

- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit (à 8) dans les Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13).
- Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18, et / ou U16 et / ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit (à 8 ou à 6 en U8/U9) pouvant être mixtes ou féminines dans les Critériums régionaux ou départementaux (U10 à U13) ainsi que les plateaux officiels (U8/U9).

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 ou à 6 en U8/U9 et à 5 en U6/U7) pouvant être mixte ou féminines dans les Critériums régionaux ou départementaux (U10 à U13) ainsi que les plateaux officiels (U6 à U9). Et d'y participer jusqu'à leur terme.

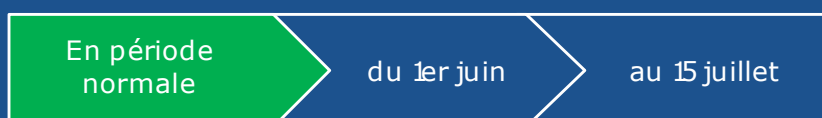
Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après- midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.

LES PÉRIODES DE CHANGEMENT DE CLUB

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :



Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la FFF.

Rappels :

Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.

Dans toutes les compétitions officielles du football à 11.

Le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté. Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.



PRÉCISION SUITE À LA SAISON BLANCHE

Sur la durée de validité du cachet mutation

Il ne figure aucune mention explicite dans le PV du COMEX du 06.05.2021 sur les conséquences de la saison blanche sur la durée de validité du cachet mutation.

Toutefois, il est indiqué dans ledit PV que : « toutes les décisions des textes fédéraux non visées par les décisions ci-dessus s'appliqueront normalement en vue de la saison 2021/2022 ».

Dès lors, les dispositions de l'article 115 des RG de la FFF (cachet mutation valable pour une période d'un an révolu à compter de la date d'enregistrement de la licence) s'appliquent normalement malgré la saison blanche 2020/2021.

A titre d'exemple, un joueur ayant changé de club en période normale pour la saison 2020/2021 et qui réside dans le même club pour la saison 2021/2022, sera titulaire d'une licence « R » 2021/2022 sur laquelle ne sera pas apposé de cachet mutation et ce, indépendamment du fait qu'il ait ou non disputé des rencontres officielles avec son club.



RAPPEL

PURGE DES SANCTIONS

(Extrait du PV COMEX FFF du 06/05/2021):

Discipline

« Afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus à temps, il est décidé, selon les conditions et modalités détaillées ci-dessous, **une dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs.** Afin de tenir compte du fait que certains championnats ne sont pas concernés par la saison blanche, cette dispense d'exécution de peine s'appliquera à compter de la saison 2021/2022 de la manière suivante :

- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été arrêté en 2020/2021, il bénéficie alors d'une dispense d'exécution de peine, dans la limite de 6 matchs,
- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été maintenu en 2020/2021 (L1, L2, N1, D1 Féminine, D1 Futsal), sa suspension doit alors être purgée, avec cette équipe, selon les modalités habituelles de purge définies à l'article 226 des Règlements Généraux, sans dispense d'exécution.

En ce qui concerne la purge de ce licencié avec une autre équipe de son club, évoluant dans un championnat qui a été arrêté en 2020/2021, il y a lieu d'appliquer la dispense d'exécution de peine fixée ci-avant.

Il est également précisé, comme la saison dernière, que :

- La sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des 6 matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités habituelles de purge de l'article 226 des Règlements Généraux,
- La dispense d'exécution de peine ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques (les suspensions de terrain et les sanctions de matchs à huis clos non purgées en 2020/2021 restent donc à purger en 2021/2022). »



LES FORMATIONS DISPONIBLES

A toutes les personnes passionnées de Football désireuse de s'investir, et d'évoluer, voici les formations que le District Parisien propose en collaboration avec l'IR2F.

	<p>FORMATIONS EDUCATEURS ET EDUCATRICES</p> <p>Vous retrouverez les modalités d'inscription des formations saison 2021/2022 sur le site de l'IR2F : https://paris-idf.fff.fr/formations/</p> <p>Pour toute question complémentaire sur le suivi administratif des formations et certifications, veuillez contacter</p> <p>le correspondant IR2F Tél : 01 85 90 03 79 Email : formations@paris-idf.fff.fr</p>
	<p>FORMATIONS DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES</p> <p>Se connecter à l'adresse</p> <p>https://paris-idf.fff.fr/formations/</p> <p>Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité « Consulter la liste des sessions », en bas de page Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter. Cliquer sur « s'inscrire », afin de finaliser son inscription</p>
	<p>FORMATIONS INITIALES D'ARBITRAGE</p> <p>Se connecter à l'adresse</p> <p>https://paris-idf.fff.fr/category/arbitres/</p> <p>Cliquer sur FORMATION ARBITRE, En bas de page choisir sa formation puis récupérer le dossier de candidature » à compléter Cliquer sur « s'inscrire », afin de finaliser son inscription</p> <div data-bbox="644 2018 1166 2107" style="border: 1px solid white; height: 40px; width: 100%;"></div>

FORMATIONS

EDUCATEURS ET EDUCATRICES



Prochaines formations :

**Module 11-12 ans le 4 - 5 Avril 2022
Certification le 6 Avril 2022 (complet)**



Inscription sur :

<https://paris-idf.fff.fr/category/educateurs/> rubrique CF et modules

Télécharger la fiche d'inscription et la renvoyer au plus vite.

Les places sont limitées.



PLANNING DES FORMATIONS 2021/2022

Calendrier des modules de formation

CFF1

U9 - Module 7-8 ans

Date Début	Date Fin	Localité
25/10/2021	26/10/2021	District
21/02/2022	22/02/2022	Max Rousié
25/04/2022	26/04/2022	100% féminin PUC
26/05/2022	27/05/2022	

U11 - Module 9-10 ans

Date Début	Date Fin	Localité
28/10/2021	29/10/2021	District
23/02/2022	24/02/2022	100% féminin CA Paris 14
27/04/2022	28/04/2022	
30/05/2022	31/05/2022	

CFF2

U13 - Module 11-12 ans

Date Début	Date Fin	Localité
02/11/2021	03/11/2021	District
28/02/2022	01/03/2022	Max rousié
06/04/2022	07/04/2022	

U15 - Module 13-14 ans

Date Début	Date Fin	Localité
02/03/2022	03/03/2022	
04/04/2022	05/04/2022	
24/05/2022	25/05/2022	

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans

Date Début	Date Fin	Localité
20/12/2021	21/12/2021	
14/04/2022	15/04/2022	

SEN - Module Seniors

Date Début	Date Fin	Localité
22/12/2021	23/12/2021	
21/04/2021	22/04/2022	

MODULES COMPLEMENTAIRES

Gardien de But -Module initiation-

Date Début	Date Fin	Localité
10/03/2022	11/03/2022	

CERTIFICATIONS CFF1-2-3

DATE DE DEBUT

DATE DE FIN

LIEU

24/02/2022	24/02/2022	ANNULE PAR IIR2F
06/04/2022	06/04/2022	
04/06/2022	04/06/2022	

Procès-verbaux

COMMISSIONS DE LA SEMAINE

- Commission d'Organisation des Compétitions du 22/03/2022





Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 22/03/2022 en présentiel et audioconférence

Président de séance : M. Jean François CHERUBIN

Présents : MM. Arthur FLEURY - - Anthony PINTO - Éric SANDJIVY

Excusés : M. Jean Jacques BENGUIGUI - M. Jacques RIVALS

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

CHAMPIONNATS & COUPE CDM

Match n°23485922 Solitaires FC / Paris 15 AC CDM D1 du 13/03/22

Lecture de la FMI et rapport de l'AC Paris 15, informant de l'absence de l'équipe recevante le jour du match (Solitaire FC).

La commission entérine le forfait (2^{ème} forfait) de l'équipe de Solitaires FC et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

COUPE LOISIR / ENTREPRISE

Courriel de US Bretons de Paris du 17/03/22.

Match n°24478954 US Bretons de Paris 1/ US Bretons de Paris 2 Coupe Loisir du 16/04/22

Demandant de remettre le match au 23/04/2022 au stade Paul Faber à 17H Motif : match en criterium entreprise R1 et R2 pour les deux équipes du club le 16/04/22.

La commission donne son accord.

CHAMPIONNATS & COUPE ANCIENS

Courriel de Minothos OS du 21/03/22

Match n°24144626 Minhotos OS/ Enfants Goutte d'Or Anciens D2 B du 20/03/22

Lecture de la FMI et rapport de MINHOTOS : match non-joué, motif équipe visiteuse absente (Enfants GO).

La commission entérine le forfait (2^{ème} forfait) de l'équipe de Enfants GO et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

Courriel de Pouchet Paris XVII du 18/03/22

Match n°24428364 Pouchet Paris/ Sporting CP Coupe Anciens du 14/04/22

Accord des 2 clubs pour jouer le match le 31/03/22 au stade Max Rousié à 20H.

La commission donne son accord.

JEUNES**U14**

Match n° 23427205 CA Paris 2 / PUC 3 U14 D3.A du 19/03/22

lecture de la feuille de match : Match non joué, motif : stade fermé à cause d'un mouvement social des agents de la ville de Paris.

La commission programme au 31/03/22, date butoir sous peine de neutraliser la rencontre. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date.

La commission rappelle que la compétition de la DIVISION 3 dans cette catégorie se dispute en deux phases.

La première phase se termine le 02/04/2022 et la seconde commence le 09/04/22 pour 5 matches aux dates du 09/04 ; 23/04 ; 14/05 ; 28/05 et 04/06/22. Il est évident que tous les matches de la première phase doivent avoir été joués avant le 08/04/22.

U16

Match n°23434420 Maccabi UJA 2 / Parisienne ES U16 D2 B du 23/01/22

Lecture de la FMI, match arrêté à la 80^{ème} minute.

Lecture du rapport de l'arbitre : début du match en retard à cause des vérifications des Pass sanitaires.

Il est constaté que le match n'est pas allé à son terme (arrêt à la 79^{ème} minute).

La commission décide match à rejouer et fixe la rencontre à la date du 17/04/22.

Courriel de RC Paris 10 du 18/03/22**Match n°23927335 Chantiers Paris 2/ RC Paris 10 2 U16 D3 C du 03/04/22**

Demandant l'inversion du match suite au forfait au match aller de l'UA Chantiers du 07/11/2021.

A la demande de RC Paris 10 et comme le stipule l'article 23.8 des RSG du District 75, la commission inverse la rencontre.

U18

Match n° 23965492 CA Paris 2 / Nicolaïte Chaillot 2 du 27/03/22

Accord des 2 clubs sur Footclubs pour jouer le 22/05/22.

La commission donne son accord.

DIVERS TOUTES CATEGORIES

HORAIRES OFFICIELS

De même, la commission fixe désormais des plages horaires officielles pour les coups d'envoi qui ne nécessitent plus l'accord des deux clubs (PV du 14/12/21) :

Match du samedi après-midi de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Match du dimanche matin de 09H à 11H30 (CDM – Anciens – critérium +45ans)

Match du dimanche après-midi de 12H à 16H (U16 -U18 – séniors) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

L'annexe des horaires officiels des rencontres publiée le 14/09/21 est ainsi modifiée.

FEUILLES de MATCH MANQUANTES

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Match n° 23927133 Ternes / Trops seniors D4.C du 20/03/22

Match n° 23965488 CA Paris 2 / ES Petits Angés 2 U18 D3.C du 20/03/22.

Match n° 23404526 Paris Sport Culture / Maccabi Paris 2 U14 D2. A du 19/03/22

Match n° 23404984 Pitray Olier / Enfants de Passy U14 D2. A du 19/03/22

Match n° 23427205 CA Paris 2 / PUC 3 U14 D3. A du 19/03/22

Match n° 23930330 Paris XI.2 / Salésienne 3 U14 D4. A du 19/03/22.

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

CHANTIERS UA (PV du 28/09/21)

RC PARIS 10 (PV du 15/02/22)

SENIORS D4

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/21)

MERCENAIRES ALUMNI (PV du 26/10/21)

US SPEALS (PV du 09/11/21)

PANAMICAINE 2 (PV du 08/02/22)

SENIORS CDM

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 26/10/21)

SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/21)

FC SOLITAIRES PARIS (PV du 26/10/21)

PARIS FEMININ FC (PV du 30/11/21)

U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)
ES SEIZIEME 3 (PV du 08/02/22)

U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/21)
ES PARIS 13.2 (PV du 21/09/21)
RACING CLUB 18 (PV du 09/11/21)
ESC PARIS 20 (PV du 16/11/21)
ES PARISIENNE 2 (PV du 21/12/21)
ENFANTS de la GOUTTE D'OR (PV du 15/03/22)

U14 D2

ES PARISIENNE 2 (PV du 09/11/21)

U14 D3

ESC XVeme (PV du 05/10/21)
ES PARISIENNE.3 (PV du 19/10/21)
FC SOLITAIRES PARIS 3 (PV du 26/10/21)

U14 D4

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/21)
RACING CLUB PARIS 18 (PV du 16/11/21)
ESC 20^{ème} (PV du 15/02/22)

ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/21)
PARIS XVII POUCHET (PV du 01/02/22)

ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/21)
PETITS ANGES ES (PV du 05/10/21)

TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE 75 SENIORS

1/2 de finale le 17/04/22 – tirage effectué le 08 mars (voir site)

COUPE 75 SENIORS Amitié

FINALISTES : **PARIS 13 ATLETICO 3 - SALESIENNE 2** sous réserves d'éventuelles procédures en cours

COUPE 75 CDM

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage effectué le 22 février en visio
1/2 de finale le 22/05/22 – tirage le 10 mai à 18H au district en présence d'un représentant de chaque club

COUPE 75 SENIORS Féminines

1/4 de finale le 16/04/22 – tirage effectué le 08 mars (voir site)
1/2 de finale le 21/05/22 – tirage le 10 mai à 18H au district en présence d'un représentant de chaque club

COUPE 75 U20

FINALISTES : **AF PARIS 18 – PITRAY OLIER PARIS** sous réserves d'éventuelles procédures en cours

COUPE 75 U18

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage effectué le 22 février en visio
1/2 de finale le 22/05/22 – tirage le 10 mai à 18H au district en présence d'un représentant de chaque club

COUPE 75 U16

FINALISTES : **PARIS 13 ATLETICO 2 – SALESIENNE** sous réserves d'éventuelles procédures en cours

COUPE 75 U16 Amitié

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage effectué le 22 février en visio
1/2 de finale le 22/05/22 – tirage le 10 mai à 18H au district en présence d'un représentant de chaque club

COUPE 75 U14

FINALISTES : **PARIS FC – PARIS 13 ATLETICO** sous réserves d'éventuelles procédures en cours

COUPE 75 U14 Amitié

1/2 de finale le 16/04/22 – tirage effectué le 15 mars (voir site)

COUPE 75 Anciens

1/8 de finale le 06/03/22 – tirage effectué le 15/02/22 (voir site) – date butoir 14/04/2022.
1/4 de finale le 17/04/22 – tirage effectué le 15 mars (voir site)

1/2 de finale le 22/05/22

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1/8 de finale le 05/03/22, date butoir 24 mars 2022 – tirage effectué le 15/02/22 (voir site)

1/4 de finale le 16/04/22, date butoir - tirage effectué le 15 mars (voir site)

1/2 de finale le 21/05/22, date butoir

Il convient de respecter les dates butoirs sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.